

Vie au Grand Air

SPORTS SAINT-MAURIENS

3^e ANNEE

Prix : 0,50 NF

Abonnement 1 an : 6 NF

N^o 11

MARS - AVRIL 1962

Chèques Postaux 552 70 PARIS 25, avenue Emile Zola - Saint-Maur (Seine) Téléphone : GRAvelle 44-24

44^e Assemblée Générale de la VIE AU GRAND AIR

Allocution de Monsieur Houel, Président

Monsieur le Maire,
Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement
Primaire,
Monsieur l'Inspecteur de la Jeunesse et des
Sports,
Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs les Présidents,
Mes Chers Sociétaires,

Avant toute chose je vous présente les excuses de Monsieur le Général Petit, Sénateur, Monsieur Patrice Thominet, Fondateur et Président d'Honneur, Monsieur Paul Jame, Président d'Honneur,

d'une partie de nos athlètes et de nos nageurs qui sont allés les uns disputer et, je le souhaite, gagner en Belgique un challenge de cross-country qu'ils détiennent et les autres sur la brèche en piscine à l'heure actuelle,

de nos étudiants et scolaires, qui n'ont pas terminé leurs cours ou ne pourront arriver au début de cette réunion.

Nous voici réunis pour notre Assemblée Générale annuelle. C'est la 44^e du nom et nous avons l'honneur et le vif plaisir de compter parmi nous aujourd'hui :

MM. Noël, maire, Vayron, député, et conseiller général, Defret, conseiller général, Poirion et Mane, inspecteurs de l'enseignement primaire et de la jeunesse et des sports, Duthion, maire-adjoint, et vous nos amis que je ne puis citer, de peur d'en oublier.

Depuis l'an dernier, il n'est pas un seul d'entre vous, il n'est pas un seul saint-maurien qui n'ait pris conscience de l'ascension fulgurante de notre association. Si l'an dernier je vous disais que nous participions à des compétitions officielles nationales, c'était en parlant de celles qui s'étaient disputées en 1960. Aujourd'hui, en vous parlant de l'année 1961, je vous dirais que nous disputons les compétitions officielles nationales et que nous participons aux épreuves internationales. Je pense que vous percevez bien la différence. Permettez-moi de vous remercier pour les efforts que nous avez déployés, pour les magnifiques résultats que vous avez obtenus. Vous avez fait acquérir à notre chère V.G.A. une renommée qui la place maintenant au tout premier rang des grands clubs omni-sports français.

L'an dernier j'avais dit toute notre fierté d'avoir une grande famille avoisinant 2.000 membres. Aujourd'hui nous avons augmenté ce chiffre de 50 % et je pense qu'il y a peu de grandes villes, en France, qui peuvent comme Saint-Maur s'enorgueillir d'une société sportive de 3.000 membres.

Ceci tient non seulement à la valeur des athlètes qui brillent dans chacune des sections mais aussi :

1° A une politique sportive pensée et appliquée par notre Comité Directeur qui ne laisse plus maintenant aucune place à l'improvisation. Notre effort voulu et persévérant en faveur des jeunes porte ses fruits et beaucoup plus vite que nous l'avions prévu ;

2° A un souci constant des sections de s'attacher la collaboration d'éducateurs de haute valeur. Là est la vérité car dans tous les domaines ce sont toujours les bons maîtres qui font les bons élèves ;

3° A une organisation matérielle que nous développerons encore, tant dans les domaines administratifs que sportifs parce que les bons élèves doivent pouvoir se servir des meilleurs ouvrages.

Je voudrais donc réunir, pour leur offrir les mêmes hommages, mes collègues du Comité Directeur et des Grandes Commisisions, les Dirigeants de toutes les sections, les Educateurs, Moniteurs, Entraîneurs, Professeurs pour l'œuvre admirable qu'ils édifient avec l'aide des services de la Municipalité.

J'en arrive à un problème qui a toujours été capital et qui le sera sans doute longtemps encore. Notre Trésorier Général va vous lire notre bilan financier 1961. Nous atteignons maintenant des chiffres impressionnants par leur ampleur. Equilibrer un budget dont les dépenses se chiffrent par plus de 30 millions est une tâche à laquelle votre Commission Financière a apporté une attention de tous les instants. Elle n'a pu la réaliser que grâce à des subventions que nous allouent le Ministère de l'Éducation Nationale, le Département de la Seine et la Municipalité de Saint-Maur. En adressant nos remerciements aux représentants de ces organismes je dois d'attirer votre attention sur l'ampleur de cette aide qui se chiffre par 60 % de nos ressources. Et je me dois aussi de vous signaler que c'est toujours avec une parfaite unanimité que la Commission Sportive Municipale, le Conseil Municipal que vous appelez peut-être d'un terme plus général la Mairie, a accepté nos requêtes, les a conformées aux exigences de la législation municipale et les a adoptées. C'est vous dire que l'action que nous accomplissons en faveur de la jeunesse est une action d'intérêt général et qu'elle est reconnue comme telle. Merci, Messieurs de la Mairie.

Cette action ne pourrait se poursuivre si notre commune ne bénéficiait pas, quoiqu'on en dise, d'un équipement sportif assez conséquent, qui

s'améliore sans cesse et est entretenu avec le souci de mettre à votre disposition un ensemble sportif envié, ce dont nous vous savons gré. Mais l'organisation sociale actuelle fait que l'utilisation de cet ensemble est bloquée sur certains jours de la semaine et sur certaines heures. Ce problème va devenir insoluble si notre association continue sa progression. Et cette progression est prévisible en examinant l'état démographique de la France et surtout la pénétration de l'idée sportive. Nous, dirigeants d'associations, nous pouvons peut-être servir d'intermédiaires entre les fédérations sportives et les pouvoirs publics car nous sommes directement aux prises avec les utilisateurs.

A l'issue de cette réunion vous allez voter pour le renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur. C'est un acte important puisqu'il s'agit de nommer sept administrateurs.

Je me permets d'insister sur ce terme car le Comité Directeur n'est pas une représentation de sections mais un organisme qui administre la Vie au Grand Air, dans son intérêt général. Votre choix est donc très important.

Auparavant, vous aurez à renouveler le mandat de nos fidèles et dévoués commissaires aux comptes, Messieurs Oget et Fourneau. Ce sera l'occasion pour vous de confirmer la gratitude que je leur exprime maintenant pour la collaboration qu'ils nous consentent depuis très longtemps.

Je ne voudrais pas terminer sans vous faire part d'une inquiétude qui m'est peut-être toute personnelle. Vous avez retenu, tout à l'heure, que les deux tiers de nos ressources sont constitués par des subventions dont la plus importante, de très loin, est municipale. Elle est donc suspendue au vote d'un budget municipal et la date de ce vote peut être, cette année, très retardée. Nous aurons sans doute de durs moments à passer et je fais appel à la discipline de tous pour que les cotisations soient réglées avec ponctualité et qu'un souci d'économie financière vous guide dans tous les domaines.

Mesdames, Messieurs, malgré tous ces problèmes, avec vos fondateurs et avec moi crions.

Vive la Vie au Grand Air !

Vive Saint-Maur !

Rallye du 1^{er} Mai

Le 1^{er} mai approche !

N'oubliez pas de dire à vos amis que ce jour-là vous n'êtes pas libre car vous faites le rallye de la V.G.A.

Mieux !

Vous les invitez à venir partager cette journée avec vous, car il n'est pas obligatoire de faire partie de la V.G.A. pour y participer.

MARDI 1^{er} MAI 1962

I. — REGLEMENT GENERAL

Article 1^{er}. — Un rallye automobile avec voyage surprise est organisé par la Vie au Grand Air de Saint-Maur pour ses membres et ses amis. Il se déroulera le Mardi 1^{er} mai 1962 dans un rayon de 60 kilomètres de notre cité. Le kilométrage à parcourir, retour compris, n'excèdera pas 140 kilomètres.

Article 2. — Les engagements doivent être adressés dès la parution du présent règlement (bulletin ci-joint) à M. le Président de la V.G.A., 25, avenue Emile-Zola à Saint-Maur, avec la somme de 15 N.F. pour droit d'inscription par voiture engagée.

Article 3. — Lors de son engagement, le concurrent bénéficiera d'une assurance aux tiers illimitée couvrant sa responsabilité civile du fait de l'usage de son véhicule à l'occasion de ce rallye.

Article 4. — Les engagements seront clos le 28 avril à 19 heures.

Article 5. — La matinée de cette journée sera employée pour le voyage proprement dit, l'après-midi, après déjeuner, sera consacrée aux activités sportives, alors que la soirée, après le dîner, sera réservée à la danse.

Article 6. — Les vainqueurs de ce voyage-surprise seront ceux ou celles qui auront parcouru le trajet dans les délais avec le moins de fautes possible après avoir satisfait aux différentes épreuves et donné les meilleures réponses au questionnaire.

Article 7. — Un classement sera établi pour les équipages masculins ou mixtes et les équipages féminins.

Article 8. — Le vainqueur s'engage à organiser avec le second, le rallye de l'année suivante.

Article 9. — Dans le cas d'ex-aequo, une épreuve complémentaire les départagera.

Article 10. — En cas de litiges les décisions prises par les commissaires seront sans appel.

Article 11. — Les prix seront remis le soir au cours du dîner.

Article 12. — L'équipage type pour ce rallye est de quatre personnes. Il sera déduit 10 % du total des points obtenus par le véhicule par personne excédant ce nombre. (Les enfants en dessous de 15 ans ne sont pas frappés par cette clause.)

Toutefois, il n'est pas obligatoire de former un équipage complet pour s'engager car des participants ne possédant pas de véhicules seront accueillis dans la limite des places disponibles.

Les personnes ne possédant pas de véhicule personnel peuvent en effet s'inscrire, elles seront prises à bord de voitures d'engagés n'ayant pas suffisamment de passagers.

Les frais d'engagement peuvent faire l'objet d'une répartition entre les occupants de la voiture. Cela ne peut toutefois résulter que d'un accord entre les parties.

II. — MATERIEL NECESSAIRE

Article 13. — Il est vivement recommandé aux concurrents de se munir des éléments suivants qui, à un moment de la matinée, pourront s'avérer utiles :

- le présent règlement (dont il ne sera pas donné de nouvel exemplaire au départ) ;
- le guide Michelin des environs de Paris ;
- le petit Larousse illustré ;
- un double décimètre ;
- un rapporteur ;
- les cartes Michelin n^{os} 56 et 61.

III. — DEJEUNER

Article 14. — Une organisation collective est prévue pour les repas, cependant toute liberté est laissée à chacun pour le déjeuner. Chaque équipage pourra choisir l'une des deux solutions suivantes :

— déjeuner dans le restaurant que nous avons officiellement contacté à cet effet ;

— emporter un pique-nique. Un emplacement pittoresque a été prévu pour que le déjeuner se fasse dans un cadre agréable. Par ailleurs vous pourrez trouver sur place tout ce dont vous pourrez avoir besoin comme ravitaillement.

Article 15. — Il sera perçu, lors de l'engagement :

- Au titre des repas, par personne, 32 N.F.
- 1/2 tarif pour enfants au-dessous de 10 ans.

Cette participation couvre : les frais de repas du midi et du soir, les frais d'organisation et de location de salle.

Le paiement peut être effectué à la permanence de la V.G.A. mais il est préférable de l'adresser par chèque ou virement au trésorier :

Monsieur Lemaître,
3, rue Saint-Léonard, La Varenne.
C.C.P. PARIS 8020-94.

Pour les personnes qui emporteront un pique-nique pour le midi, une réduction de 10 N.F. sera consentie sur les prix mentionnés ci-dessus.

IV. — APRES-MIDI ACTIVITES SPORTIVES

Article 16. — Après le déjeuner des rencontres sont prévues avec diverses formations pour une ou plusieurs équipes dans les disciplines suivantes :

Côté masculin	Côté féminin
Athlétisme ;	Athlétisme ;
Basket ;	Basket ;
Boules lyonnaises ;	Basket ;
Equitation ;	Equitation ;
Escrime ;	Escrime ;
Foot-Ball ;	Escrime ;
Hand-ball ;	Hand-ball ;
Rugby ;	Tennis ;
Tennis ;	Tennis ;
Volley-ball.	Volley-ball.

Les équipes adverses seront contactées directement par les organisateurs.

V. — DINER ET SOIREE

Article 17. — Après les épreuves sportives et les joies du plein air, les concurrents assisteront au dîner.

Une sauterie clôturera cette magnifique journée.

Le retour s'effectuera au gré de chacun à partir de 21 heures.

VI. — DEPART

Article 18. — *Rassemblement des voitures.* Les participants au rallye automobile devront stationner à partir de 7 h. 45 aux abords de la place de la Mairie en évitant les encombrements afin de gêner le moins possible la circulation.

Les communiqués pour la prochaine édition du journal sont à déposer au siège,
25 avenue Emile-Zola pour le

5 MAI 1962

Passé ce délai, ceux-ci ne paraîtront que dans le journal suivant.

Article 19. — Contrôle départ. Le contrôle est ouvert à partir de 7 h. 45.

Dès leur arrivée, seuls les chefs de voiture se présenteront à la table n° 1, installée à la mairie où l'ordre des opérations leur sera indiqué ainsi que les ultimes recommandations.

Il sera remis au chef de voiture, sur présentation de son reçu d'inscription un certain nombre d'éléments et, en particulier, les numéros qui devront être apposés, d'une part sur le côté droit du pare-brise, d'autre part sur l'arrière de la voiture (ou sur les glaces latérales arrières de la voiture).

Le retrait de ces numéros même pour une courte période entraînerait un pénalité de 10 points.

Les chefs de voiture après avoir apposé les numéros sur leurs voitures (avec des rubans adhésifs) devront se présenter à la table de contrôle n° 2 où il leur sera remis l'enveloppe de départ.

Ensuite ils regagneront rapidement leur véhicule et quitteront immédiatement leur stationnement pour se mettre aux ordres du starter.

A 9 heures précises, le contrôle de départ sera fermé.

Toutefois, passée cette heure, les enveloppes continueront cependant à être remises aux retardataires, après application d'une pénalité, par l'intermédiaire du café de la place de la Mairie.

VII. — PARCOURS

INDICATIONS GÉNÉRALES

Article 20. — Il est rappelé que la distance à parcourir, retour compris n'excédera pas 140 kilomètres.

Article 21. — Feuille de route. Il sera remis à chacun une feuille de route sur laquelle seront indiqués les éléments permettant de trouver l'étape suivante. Dans certains cas, y figureront également les problèmes à résoudre.

Article 22. — Questionnaire. En haut et à droite de cette feuille, les concurrents devront inscrire le numéro de la voiture et le nom du chef de voiture. Ils devront inscrire, sur cette feuille en regard des questions les réponses que celles-ci comportent, ainsi que les solutions du ou des problèmes. La valeur de chaque question ou problème est mentionnée en marge.

Les deux dernières colonnes devront être laissées vierges par les concurrents.

Cette feuille-réponse devra être re-

mise à la fin de la dernière étape aux contrôleurs.

Article 23. — Enveloppe S.O.S. Cette enveloppe sera remise dès le départ. Elle vous indiquera en clair l'adresse et le numéro de téléphone du restaurant. Elle vaudra 200 points si elle est remise intacte par son propriétaire à l'arrivée.

Article 24. — Enveloppe dépannage. Cette enveloppe, que vous ne devrez déchâter que si vous êtes en panne, vous sera remise dès le départ. Elle vous donnera le numéro de téléphone de la voiture de dépannage qu'une grande marque d'essence a eu la gentillesse de mettre à notre disposition.

Cette enveloppe remise intacte à l'arrivée aura une valeur de 50 points.

Article 25. — Enveloppe parachute. Au départ de chaque étape il vous sera remis une enveloppe « parachute », elle vous permettra de rallier l'étape suivante, si vous ne l'avez pas trouvée.

Ces enveloppes intactes devront être remises aux contrôleurs en fin de rallye. Elles vaudront 50 points chacune.

Article 26. — Objets à rapporter. Il pourra être demandé aux concurrents de rapporter à la fin de l'étape un ou plusieurs objets qui seront définis à un moment donné.

La valeur de chaque objet sera mentionnée sur la feuille de route.

Article 27. — Preuve de passage. Il peut être demandé de rapporter une preuve de son passage à un certain point. Toutes indications utiles seront données par le truchement de la feuille de route.

La valeur de chacune sera de 50 points.

Article 28. — Vitesse. Cette concentration automobile avec voyage-surprise n'est en aucune sorte une épreuve de vitesse et aucun point supplémentaire ne viendra récompenser les concurrents arrivés avant les autres. Les concurrents ont donc intérêt à réaliser les épreuves avec le maximum de soin et de prudence afin d'obtenir le plus grand nombre de points possible.

Article 29. — Retards. Pour éviter que certains concurrents ne prennent un retard par trop considérable, les étapes ont été très morcelées et les contrôleurs ont reçu des instructions précises pour appliquer avec rigueur le règlement du voyage-surprise.

Le tableau figurant à la dernière

page du présent règlement indique pour chaque point de passage visé par le règlement :

— une heure d'ouverture et de fermeture de chaque contrôle ;

— une heure à laquelle l'enveloppe parachute correspondante doit être ouverte (cette heure a été déterminée pour permettre aux concurrents qui ouvrent cette enveloppe à temps, d'arriver en ne dépassant pas une vitesse raisonnable pour une voiture de faible puissance à l'étape).

Tout concurrent arrivé après l'heure de fermeture du contrôle se verra remettre son enveloppe avec une pénalité de 25 points. Par ailleurs lorsque le retard excède 30 minutes il y a intérêt à ouvrir l'enveloppe « Parachute ». Cette méthode constitue en quelque sorte une « autorégulation » le concurrent pénalisé regagnant automatiquement le temps perdu.

Il est donc recommandé aux concurrents d'ouvrir à temps les enveloppes « Parachute », ce faisant ils seront pénalisés de façon moindre. En outre, ils éviteront de plus lourdes pénalités qu'engendraient un retard croissant.

Article 30. — Dégagement des points de contrôle. Une fois les opérations de contrôle terminées, les concurrents devront faire diligence pour s'éloigner des points de contrôle afin de ne pas créer d'embouteillages préjudiciables à la bonne organisation de rallye automobile ainsi qu'à la circulation dans la localité traversée.

Les organisateurs se sont portés garants vis-à-vis des autorités responsables, de la discipline générale des concurrents et ils les remercient d'avance de leur permettre de tenir parole.

Article 31. — Respect des règlements en vigueur. Responsabilité. En aucun cas, les concurrents ne seront placés en état de contravention avec les règlements en vigueur du fait des organisateurs, ils devront observer :

- les prescriptions du Code de la route ;
- les injonctions des contrôleurs du rallye ;
- les règlements de police de chaque localité ;
- la serviabilité et la courtoisie des usagers de la route ;
- les injonctions des autorités de police.

Les concurrents sont seuls responsables de l'emploi de leur voiture pendant le rallye. Ils devront, s'il y a

lieu, se mettre en règle avec leur compagnie d'assurances.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités relatives aux accidents ou incidents qui pourraient survenir aux concurrents ou à des tiers.

Ils ne pourront également, pas être tenu responsables de dégâts matériels ou physiques qui en résulteraient.

VIII. — QUELQUES CONSEILS

Article 32. — 1) Il est rappelé aux concurrents que chaque voiture concourt seule et que l'entraide est interdite; tout au moins devrait-elle se limiter à d'éventuels dépannages mécaniques.

2) Le Comité d'organisation et les contrôleurs sont seuls compétents pour noter les épreuves et trancher toutes contestations. Ils seront heureux de constater que les concurrents font entière confiance à leur impartialité.

3) Le présent règlement peut sembler un peu compliqué à certains concurrents; son principe est simple: il a pour but d'éviter à certaines équipes des retards importants en les amenant à ouvrir à temps les enveloppes « Parachute » et d'obliger les équipes trop en retard à revenir dans la norme par le jeu des suppressions de certaines difficultés.

Il en résultera :

— Que toutes les équipes auront le temps d'effectuer leur parcours avant le déjeuner qui est prévu pour 12 h. 30.

— que le classement pourra être établi et les résultats proclamés au cours du dîner comme prévu.

IX. — REMISE DES PRIX

Article 33. — Au cours du dîner les résultats du rallye seront proclamés et de nombreux prix seront distribués (le lot attribué à l'équipe gagnante sera remis au chef de voiture).

Deux classements distincts seront établis :

— le premier pour les équipages masculins ou mixtes;

— le second pour les équipages féminins.

Une coupe et de nombreux lots viendront récompenser dans chaque catégorie les lauréats.

X. — HORAIRE PREVU

Article 34.

Article 35. ATTENTION. Le nombre des participants n'est pas limité, nous vous recommandons cependant de nous donner votre adhésion de toute urgence afin de nous permettre de retenir une salle en conséquence.

Les inscrits recevront avant le 30 avril un récépissé confirmant leur participation.

Ce rallye doit être l'expression de la grande fraternité de tous les mem-

bres de la Vie au Grand Air de Saint-Maur et nous comptons sur vous pour qu'il en soit ainsi.

Après toutes ces recommandations d'usage la Vie au Grand Air vous souhaite de passer une agréable journée.

BONNE ROUTE,
BONNE CHANCE,
et M...

Election du Tiers Sortant du Comité Directeur

Votants : 141

Suffrages exprimés : 141

Ont obtenus :

DEJEAN	130 voix
GILLES	130 —
DRUO	123 —
GAPILLOUT	113 —
PAVILLON	76 —
de KEMPFI	74 —
DURANDAL Robert	68 —
TAVERNIER	68 —
HERBUNOT	65 —
GAY	38 —
CHABENES	25 —
BEAULIER	25 —
JOLIVET	19 —

Nombre de votants par section :

Athlétisme	26
Basket	2
Boules	4
Boxe	3
Equitation	3
Escrime	10
Sections féminines	16
Football	15
Gymnastique	6
Hand-Ball	4
Membres honoraires	3
Natation	6
Rugby	8
Tennis	27
Tennis de table	3
Volley-Ball	1
Education physique	
Initiation aux sports	4

Total 141 votants

COMITE DIRECTEUR APRES RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT

Président : Guy HOUEL.
Président-Adjoint : Paul GAPILLOUT.
Vice-présidents : Guy DEJEAN, Fernand EHR, Armand LARIVE.
Secrétaire général : Roger RENTLER.
Secrétaire général adjoint : Jean GILLE.
Trésorier : Maurice de FOMBELLE.
Trésorier adjoint : Jacques LESAGE.
Membres : Mlle DEFLORENNE - MM. BILLAUDOT, BOIGEAUD, BOURBON, DRUO, DURANDAL, E. FAYON, HASSOLD de KEMPFI, LEMAITRE, PAVILLON, TAVERNIER.

Membre consultant : R. DURANDAL.

COMMISSIONS

Commission technique
et d'organisation

Président : M. de FOMBELLE.
Vice-président : M. SALOBERT.

Commission des finances

Président : M. GAPILLOUT.
Membres : MM. DURANDAL, DEJEAN, GILLE, LESAGE, LEMAITRE, BOIGEAUD, RENTLER.

Commission du bulletin

MM. BRUEL, MAYER, TAVERNIER, RENTLER, FERRADOU.

Commission médicale

MM. RENTLER, LOUVE, FAYON, TAVERNIER, PAVILLON.

Commission des fêtes

MM. DEJEAN, BOURBON, LESAGE, HESSOLD, DURANDAL Robert, BOIGEAUD, FAYON, LEMAITRE - Mlle DEFLORENNE.

Commission des récompenses

M. EHR.

ETAPE	HEURE d'ouverture du contrôle d'arrivée	HEURE d'ouverture de l'enveloppe para- chute après l'heure exacte du départ	HEURE officielle de ferme- ture de contrôle
1 ^{re}	8 h 15	0 h 45	10 h
2 ^e	9 h 15	1 h 30	10 h 45
3 ^e	10 h 15	2 h 15	11 h 30
4 ^e	11 h 15	3 h	12 h 15

Basket-ball (féminin)

11-2-1962.

Match d'entraînement pour notre équipe première, exempte de championnat de France. Très belle partie de nos juniors 1 contre une équipe dont on ne soupçonnait pas l'ardeur. Pour les autres formations résultats attendus, sauf pour la M 1 qui n'aurait pas dû perdre. La réserve et la 1 B étaient au repos.

St-Ouen 1 bat V.G.A.L. 28-27;
 V.G.A.L. J 1 bat Lutèce 0 20-16;
 A.P.S.A.P. 2 bat V.G.A.L. 31-21
 V.G.A.L. C 1 bat Bry 33-12;
 St-Français C 2 bat V.G.A.L. 50-9;
 St. Français M 1 bat V.G.A.L. 14-9;
 V.G.A.L. M 2 bat S. Montrouge 10-2;
 V.G.A.L. M 3 bat P.U.C. fff.

18-2-1962.

Excellente journée pour nos couleurs ce dimanche 18 février. Si notre équipe fanion a glané trois points précieux, en championnat de France, face à la Mailleraye et grâce à une volonté rarement exprimée comme ce jour, toutes nos autres équipes ont accompli de très bonnes performances. 10 matches, 7 gagnés, 1 nul et 2 perdus sont quand même des résultats qui font honneur à notre école de basket.

V.G.A.L. 1 bat la Mailleraye 33-23;
 V.G.A.L. 1 B bat A.P.S.A.P. 54-30;
 V.G.A.L. R bat C.S.C.P. 44-24;
 V.G.A.L. J 1 bat P.U.C. 50-13;
 P.U.C. J 2 bat V.G.A.L. C 1 44-18;
 V.G.A.L. C 1 et Neuilly-Plaisance 34-34;
 V.G.A.L. C 1 bat C.O. Parisien 19-9;
 V.G.A.L. M 1 bat C.O. Parisien 24-7;
 A.S. Orly M 2 bat V.G.A.L. 26-6;
 V.G.A.L. M 3 bat A.S. Draveil fff.

25-2-1962.

Deux déplacements périlleux dimanche dernier pour la première et la Junior A. Notre équipe fanion se rendait au Havre en championnat de France d'Excellence et s'est fort bien comportée devant cet adversaire qui avait réussi le match nul à Saint-Maur. Nos juniors se rendaient à Dijon pour rencontrer Mulhouse en quart de finale du championnat de France. Partie trop dure pour nos joueuses, maladroites et crispées, qui ne surent pas exploiter leur domination sur le terrain.

Rien à dire des autres rencontres,

sinon que le froid interdit les gros scores.

V.G.A.L. 1 bat J.S.F. du Havre 35-28;
 Sceaux R bat V.G.A.L. 31-19;
 Mulhouse J bat V.G.A.L. 22-19;
 V.G.A.L. C 1 bat Aulnay 23-12;
 V.G.A.L. C 2 bat Alfortville fff;
 V.G.A.L. M 1 bat Brunoy 16-10;
 Plessis-Robinson bat V.G.A.L. 20-9.

4-4-1962.

Seules nos deux équipes fanions seniors et juniors étaient en lice le di-

manche 4 mars. La première se déplaçait à Caen, en championnat de France d'Excellence, et revint avec une victoire dont le score ne reflète pas l'ampleur. Disons seulement que ce succès interrompt une série de victoires de Caen et nous replace dans le peloton de tête de la poule.

Pour les juniors, aucune difficulté. Elles écrasèrent Colombes à domicile, avec un score plus ample qu'elles ne le firent chez nous.

V.G.A.L. 1 bat Caen 21-17;
 V.G.A.L. J 1 bat Colombes 55-8.

PANHARD — GRA. 05-43 —
 AGENCE OFFICIELLE

CITROEN

Sté Chevant & Cie
 Pierre MELTZHEIM

2, Boulevard du Général-Giraud et 6 ter, Boulevard de Créteil
 SAINT-MAUR (Seine)

— SERVICE AMBULANCE TOUTES DISTANCES —

LA BEAUTÉ CHEZ VOUS

PAR

LES FLEURS	LES CORBEILLES
LES VASES	LES CACTEES

DE VOTRE FLEURISTE

LINE

19, avenue Emile-Zola - SAINT-MAUR (Seine) — GRA. 36-52
 Magasin agréé par TRANSFLOR — Livraisons : France, Europe et outre-mer

HAND-BALL

COUPE DE PARIS :
la V.G.A. se qualifie

C'est après un match très disputé que la V.G.A. s'est qualifiée pour les 1/8 de finale aux dépens de Montrouge. Le score de 24-20 aurait pu être plus serré, voire même inversé,

tant la résistance de Montrouge fut grande. Il fallut remonter trois fois dans la partie un handicap de 4 buts avant de triompher dans les dernières minutes.

C'est avec satisfaction que nous voyons les jeunes s'affirmer de plus

en plus, n'est-ce pas Vancopenoble, Lagier, Raskoff, J.-Marie Durand ?

Placé 4^e en championnat de Paris, la V.G.A. va jeter toutes ses forces dans la coupe et peut-être en disputera-t-elle la finale comme l'an dernier.

INSCRIPTIONS EN TOUS GENRES
VOITURES PUBLICITAIRES
CALICOTS ENSEIGNES

Jean **CHOPIN**

52, bd de Créteil
SAINT - MAUR

Téléphone : GRA. 87-08

Mesdames, Messieurs,

SI VOUS AVEZ A VOUS HABILLER
VOS TISSUS VOUS LES CHOISIREZ

Chez **JACQUES** Tailleur

31, rue de la Varenne — SAINT-MAUR
Téléphone : GRA. 04-72

COUPE ET FAÇON IMPECCABLES — PRIX MODÉRÉS

R. L. Dupuy



nourrir

le muscle

avec **OVOMALTINE**

Ovomaltine, aliment directement assimilable, crée une réserve d'énergie et de tonus pour l'organisme du sportif.

Dans l'Ovomaltine, rien que des "dopants" naturels: du malt, du lait, de l'œuf, du sucre.

Ovomaltine se prépare instantanément, sans cuisson.

OVOMALTINE
DONNE DES FORCES

et à tout moment

une tablette de CHOCOVO se croque pour calmer une fringale ou mettre d'attaque.

CHOCOVO, c'est de l'Ovomaltine enrobée de chocolat.

CHOCOVO

CROSS-COUNTRY

NOS CADETS ET NOS JUNIORS SE QUALIFIENT A LA COURNEUVE

Plus de cinquante de nos coureurs participèrent aux éliminatoires de la série et empressons-nous de dire qu'ils se comportaient brillamment. Il faut souligner notamment la belle victoire de nos juniors qui dominèrent le P.U.C. de 19 points.

Chez les minimes, le meilleur fut encore Thomas puis Gérard et Christie.

En cadets, très bonne course de Juhel qui termina 5°. Malheureusement, il faut aller à la 27° place pour trouver notre deuxième homme Haquet et à la 55° pour trouver le troisième, Ribeyre.

Par équipe, nous nous classons 6°.

Les juniors portaient tous nos espoirs et ils n'eurent pas trop de peine à enlever le titre officieux de Champion de la Seine et leur qualification pour le Championnat de l'Ile-de-France. Boigeaud parti très vite et menant sèchement, éprouva son camarade LEPARMENTIER qui dut se contenter d'une modeste 13° place. Boigeaud, lui-même, paya son effort prématuré dans les deux derniers kilomètres et se classa 17°. Seul Herry pour enlever la 9° place.

Ses progrès sont constants et nous aurons sûrement l'occasion de reparler de lui.

Un bravo également à Zadra, à Siwertz, mais je persiste à croire que Lambin vaut mieux que sa 22° place.

Chez les seniors, Texereau fit une bonne course.

HERRY, vainqueur à Sercy

Le 4 février, une trentaine de coureurs participèrent au Challenge Bernstein, organisé par l'U.A.I. aux alentours du stade de Sercy. Sur les trois challenges mis en compétition, nous en avons remporté deux dans les catégories cadets et juniors. Cette dernière course vit Herry remporter sa première belle victoire.

En cadets, Haquet, une fois encore fut battu dans les derniers mètres. Dumont est troisième et Maurin enlève la septième place.

Le même jour, Vervoort faisait à Eppeville une excellente rentrée en se classant 4° d'une épreuve dont le niveau était très relevé.

Pour la première fois, au Tremblay...

Le bilan de cette journée est positif. Nos cadets au classement par trois coureurs enlèvent le titre, mais le plus beau résultat fut obtenu par nos juniors qui s'adjugent le titre en champion de l'Ile-de-France. C'est la première fois que les juniors enlèvent un titre officiel et nous saluons un pareil exploit, sans oublier les entraîneurs Voisin et Mimoun.

Il faut en effet avoir suivi de près nos coureurs pour savoir ce que cela représente de volonté, de courage, de souffrances aussi...

Il est impossible d'évoquer sans un pincement au cœur la terrible déception de Leparmentier qui courait pour le titre mais qui, battu, lutta jusqu'au bout, pour l'équipe. Il faut avoir vu la pâleur tragique de Boigeaud peu avant l'arrivée, avoir senti la détresse infinie de Siwertz relégué dans les derniers mais refusant d'abandonner pour comprendre la beauté infime de l'effort mais aussi les drames poignants qu'il engendre inévitablement.

Bravo à tous, mes chers camarades.

Chez les cadets, Haquet et Juhel en bonne condition physique furent nos meilleurs représentants. Ils commirent malheureusement l'erreur d'attaquer de trop loin, à 600 m de l'arrivée et ils ne purent tenir jusqu'au bout.

Thomas, en minimes, remporta une très honorable 28° place.

Bien que victime d'un élaguage quelques jours auparavant, Texereau prit malgré tout le départ, avec pour objectif sa qualification au National. Il réussit parfaitement et il prit une bonne 12° place.

25 février 1962

Cross des moniteurs à Rosny

Ces épreuves furent pour nos cou-

leurs un véritable triomphe : nous avons en effet enlevé quatre challenges sur les six mis en compétition.

En minimes, Thomas et Gérard.

En cadets, Haquet a laissé passer l'occasion de remporter une belle victoire mais Maurin avec sa 4° place a gagné le droit de disputer le championnat de France.

Nous classons quatre juniors tous les cinq premiers et Herry confirma sa très bonne condition physique actuelle.

En seniors, Texereau ne put rien contre Fayolle de l'A.S.P.T.T., mais ses deux derniers kilomètres furent excellents. Vervoort, à court de forme, fit un bon entraînement.

Chez les vétérans, signalons les bons débuts de M. Herry père, qui paraît décidé à suivre les traces de son fils.

21 janvier 1962

Championnat de la Seine

Minimes : 16. Thomas ; 56. Gérard ; 58. Christie ; 65. Capamadjian ; 72. Guillet ; 75. Andréo ; 81. Petitfils ; 90. Courtillet ; 102. Lacour ; 104. Maréchal ; 108. Tournier ; 109. Lhospitallier ; 110. Laberrique - 119 arrivants.
Par club : 10. V.G.A. 1, 15. V.G.A. 2.
Cadets : 5. Juhel ; 27. Haquet ; 55. Ribeyre ; 64. Maréchal ; 67. Petit ; 68. Chatriot ; 69. Abgrall ; 84. Aubry ; 89. Yerlès ; 95. Peyrabère ; 100. Labarrière ; 119. Hamard ; 142. Raigue ; 149. Morlais ; 160. Besnard ; 168. Plonquez ; 189. Pocard ; 120. Abrial - 216 arrivants. *Par clubs* : 6. V.G.A. 1, 11. V.G.A. 2, 19. V.G.A. 3.

Juniors : 9. Herry ; 13. Leparmentier ; 15. Zadra ; 17. Boigeaud ; 18. Siwertz ; 22. Lambin ; 55. Laforêt ; 58. Pagès ; 59. Toillez ; 95. Delava ; 118. Reminger - 137 arrivants.

Par club : 1. V.G.A.

Seniors : 2. Texereau ; 52. Philippe ;

TENNIS - COUVERTS de LA VARENNE

32, Av. Denfert Rochereau - LA VARENNE

Professeurs :

GIRARD, JAMAIN, Yvon PETRA, VAN SAU

Tél. : GRA. 56-03

Cross-Country

54. Auger; 67. Moritz; 70. Coquerel;
93. Dejean; 104. Dupin; 123. Helle-
bois; 137. Bouygues; 142. Godier.

Par club : 8. V.G.A.

11 février 1962

Championnats de l'Ile-de-France

Minimes : 28. Thomas - 65 arrivants.

Cadets : 3. Haquet; 4. Juhel; 27. Du-
mont; 82. Ribeyre - 92 arrivants.

Par équipes (3 hommes) : 1. V.G.A.
12 équipes classées.

Juniors : 6. Herry; 10. Leparmentier;
14. Boigeaud; 29. Lambin; 30. Zadra;
43. Laforêt; 59. Toillez; 70. Pagès;
82. Siwertz - 105 arrivants.

Par équipes (6 hommes) : 1. V.G.A.
11 clubs classés.

Par équipes (4 hommes) : 2. V.G.A.
6 clubs classés.

Seniors : 12. Texereau - 124 arrivants.

4 février 1962

Challenge Bernstein

Cadets : 2. Haquet; 3. Dumont; 7.
Maurin; 11. Abgrall; 13. Maréchal;
17. Peyrabere; 25. Fenanchon; 28.
Raigue; 32. Chatriot - 38 partants.
Challenge 1. V.G.A.

Juniors : 1. Herry; 4. Siwertz; 5.
Boigeaud; 10. Toillez; 11. Laforêt;
12. Pagès; 18. Martinot - 20 partants.
Challenge 1. V.G.A.

Seniors : 11. Philippe; 13. Coquerel
Guy; 14. Auger; Moritz R.; 22.
Amghar; 32. Helleboid; 34. Suard;
40. Bouygues - 50 partants.
Challenge Léon Bernstein.
2. V.G.A.

Challenge Broekx

Vétérans : 14. Coquerel; 22. Savigny;
36. Pigy; 42. Moulinie - 50 arrivants.
Challenge 5. V.G.A.

Cross de Eppeville

4. Vervoort.

25 février 1962

Cross des moniteurs - Rosny

Minimes : 6. Thomas; 7. Gérard;
10. Croels; 20. Petitfils; 21. Avenel;
22. Abgrall; 23. Andreo; 25. Guilkoff;
26. Lhospitallier; 37. Maréchal; 40.
Tournier.

Classement 2. V.G.A.

Cadets : 2. Haquet; 4. Maurin; 5.
Dumont; 12. Ribeyre; 10. Maréchal;
61. Abgrall; 9. Yerlès; 23. Peyrabère;

27. Gourriou; 28. Reugue; 31. Cha-
triot; 34. Pocard; 35. Plouquet; 37.
Morlais; 40. Leroy; 44. Guillou 45.
Boquere; 46. Bena; 47. Léon.

Classement : 1. V.G.A.

Juniors : 1. Herry; 2. Boigeaud; 4.
Zadra; 5. Lambin; 9. Pagès; 12.
Laforêt; 14. Buttner; 15. Delaver;
18. Guillermou M.; 19. Fournier; 20.
Martinot; 21. Hullin; 22. Yerlès; 23.
Hullin; 24. Digeon.

Classement : 1. V.G.A.

Seniors : 2. Texereau; 3. Vervoort;
11. Philippe; 12. Coquerel; 17. Auger;
19. Moritz R.; 21. Moritz P.; 22.
Amghar; 25. Suard; 26. Bouygues;
27. Guillermou; 28. Dupin; 29. Godier.
Classement : 2. V.G.A.

Vétérans : 2. Coquerel; 3. Helleboid,
4. Herry; 7. Savigny; 8. Moulinie;
10. Tournier.

Classement : 1. V.G.A. 9 points.

Challenge du nombre : 1. V.G.A.,
54 points.

— GRA. 05-43 —

PANHARD

AGENCE OFFICIELLE

CITROEN

Sté Chevant & Cie

Pierre MELTZHEIM

2, Boulevard du Général-Giraud et 6 ter, Boulevard de Créteil
SAINT - MAUR (Seine)

— SERVICE AMBULANCE TOUTES DISTANCES —

LA BEAUTÉ CHEZ VOUS

PAR

LES FLEURS	LES CORBEILLES
LES VASES	LES CACTEES

DE VOTRE FLEURISTE

LINE

19, avenue Emile-Zola - SAINT-MAUR (Seine) — GRA. 36-52
Magasin agréé par TRANSFLOR — Livraisons : France, Europe et outre-mer

NATATION

Clapsotis — La saison d'hiver bat son plein ; à Blonnet à Pontoise, nageurs et nageuses de la V.G.A. ont participé et participent aux épreuves des castors et aux épreuves de sélection. Les progrès réalisés sont énormes sans, toutefois, placer la V.G.A., natation, parmi les grands.

Cependant, Lecheneau revient en forme et ses temps sont à l'échelle nationale, suivi de très près par son camarade Chanteaume dont le 1 m. 25 au 100 brasse laisse augurer une belle saison.

Aux quatre nages l'équipe Lecheneau, Bouilleure, Chanteaume, Roland Salobert, doit faire très bien. Artous se classe dans sa catégorie le cinquième Parisien. Claire Féradieu la seconde de l'Ile-de-France à 1'', et la quatrième de France.

Combien suivent ? Ils sont des dizaines qui, demain, seront parmi les meilleurs.

L'entraînement bat son plein, l'heure est au travail ; au travail dur, ingrat mais payant...

Et le printemps avec le soleil et les performances vous donnera les satisfactions que peut donner la patience et l'amour du « travail bien fait ».

Travaillez, travaillez, travaillez. Rien ne remplace le travail, c'est ce dont tout nageur doit se persuader.

A Blomet, première des castors le samedi 16 février pour les filles, cadettes et juniors.

Claire Ferradou confirma sa très grande classe terminant seconde au 50 et 100 mètres brasse à 1/10 de seconde de la première.

Claire doit travailler son plongeon de départ trop court qui est la seule

raison qui lui fit perdre les deux premières places. Son style fut très remarqué et, en tous points, parfait. Cependant Claire doit acquérir cette volonté farouche qui fait les champions.

Nous avons assisté à ses courses et nous avons eu l'impression que peut-être on aurait pu pousser un tout petit peu plus...

Françoise Escudero a confirmé également d'énormes progrès. Sa performance est bonne.

Josette Penny débutait en papillon, mais il nous semble que Josette était mieux en crawl.

Nicole Larive se cherche. Il faudra la revoir aux quatre nages. Comme Josette, Nicole n'a pas encore trouvé sa nage.

Geneviève Chaligny n'est pas encore suffisamment aguerri. Il faudra peut-être revoir Geneviève également sur d'autres nages.

Premier galop d'avant saison, nos

ASSURANCES TOUS RISQUES
à toutes Compagnies françaises et étrangères

ancien cabinet Finet - F. MEAUME

Assureur - Conseil

Agent général des Compagnies « URBAINE »

RECOURS ET DEFENSE DES ACCIDENTES

36, avenue Diderot - PARC-SAINT-MAUR - Tél. : GRA.29-63

CHARCUTERIE DE LA GARE

Ancienne Maison FRÉMIOT

M. CLUZEAU

80, Avenue du Bac - LA VARENNE

GRA. 14-29

Livraison à domicile

VOUS POUVEZ JOUER AU

TENNIS

l'été et l'hiver

à 200 mètres

du Pont de Chennevières

42, avenue Marie-Louise

— LA VARENNE —

Bar - Restaurant - Jardin

Cours d'ensemble le jeudi

“ ECOLE CROSSARD ”

3 professeurs

Tél. GRA. 96-20 et 74-51

TOUTES LES IMPRESSIONS PUBLICITAIRES
COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES

AFFICHES TOUS FORMATS

IMPRIMERIE DURAND

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.500.000 Francs

GRAvelle 16-64

27, avenue de l'Alma
LA VARENNE St-HILAIRE

Natation

nageuses ont démontré une excellente condition physique.

Maintenant il va falloir les diriger sur leur nage facile et abaisser les temps.

Médaille de l'Equipe. Régis Simon (V.G.A.) est classé second en finale de la médaille de l'Equipe. Son temps de 1' 31'' au 100 dos est très bon. Minime, Régis, qui suit un entraînement très sérieux, progresse à chaque sortie. Nos félicitations.

Aux Castors, samedi, A. Blomet.

Première épreuve pour les garçons à Blomet.

Chanteaume, Roland Salobert, Vauvilliers, Artous, Eric Deschamps et trois tout jeunes, Laurent, Coste et Mandel.

Chanteaume remporte les 50 et 100 mètres brasse dans les excellents temps de 35'' et 1' 25''. Temps de classe nationale, Roland Salobert termine troisième en 1' 10'' ainsi que Artous et Eric Deschamps.

Nous n'avons pas encore les résultats d'ensemble mais ces quatre nageurs devraient disputer la finale avec des chances de succès. Laurent Coste et Mandel ont fait de leur mieux, ils ont pris contact avec la compétition et cela est déjà bien. Le style est bon, il faut travailler beaucoup car les places sont chères.

En prospection à Blomet.

Lecheneau, Chanteaume, Roland Salobert, Artous, Deschamps, Claire Feradieu étaient sélectionnés.

Bonnes performances.

Lecheneau remporte le 100 brasse dans l'excellent temps de 1' 2'' 5.

Chanteaume le suit de près et fait second en 1' 25''.

Claire Feradieu termine seconde après une très belle remontée et réalise son meilleur temps.

Roland Salobert se maintient, remonte en fin de parcours mais réalise son temps habituel de 1' 10''.

Erick Deschamps termine troisième virant au 50 avec Pommat, ce qui est un performance, et réalisant l'excellent temps de 1' 32''.

Artous fatigué est à revoir.

A Pontoise — sauvetage — tous les nageurs et nageuses de la V.G.A. se classent premiers dans d'excellents temps. Bonne préparation en vue des championnats de Paris.

EPICIERS ET GRAINETIERS

**POUR QUE VOS POMMES DE TERRE
SOIENT BELLES - ADRESSEZ - VOUS**

CHEZ P. CORBIEL

à SAINT-MAUR - 29, rue du Docteur-Roux

GRA. 07-39

Pour vous

+ Pratique :

ouverte en permanence de 8^h. à 18^h. 15

+ Rentable :

grâce à sa formule coopérative

+ Efficace :

relevés fréquents, chèques-essence... etc...

il y a la

BANQUE RÉGIONALE

d'Escompte et de Dépôts



AGENCE DE SAINT-MAUR

18, avenue Emile-Zola - GRA. 47-10

BUREAUX RATTACHES :

à Joinville-le-Pont,

10, rue de Paris - BUF. 96.08

ouverts les mardis et samedis
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

à Créteil,

44, av. P.-Brossolette - GRA. 01.07

ouverts les lundis et vendredis
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

**BAZAR D'ADAMVILLE
ET**

Nouvelles Galeries

en face le Marché d'Adamville

**POUR TOUS VOS ACHATS - VISITES
GRAND CHOIX A TOUS NOS RAYONS**

TENNIS & SKI

TOUT POUR LE SPORT

“ CHARPENTIER ”

111, rue des Orteaux à Paris (20^e) - MEN. 04-57

(près de la Porte de Vincennes)

REMISE AUX JOUEURS DE LA V.G.A.

ESCRIME

Le cercle d'escrime poursuit sa marche en avant. Nous avons pris place parmi les grands. Sur toutes les pistes, dans toutes les compétitions, il y a toujours un, ou plusieurs représentants de la V.G.A.

A Condorcet, la salle de Melun (maître Revenu) est tenue en échec par l'école des jeunes de la V.G.A. (maître Henri). A l'U.F.O.L.E.P. La V.G.A. est championne de Paris par équipe, et remporte 6 titres individuels.

A l'intersalle de St-Mandé. V.G.A. bat la salle de maître Closset par 16 à 9.

CHAMPIONNAT DE PARIS (.U.F.O.L.E.P.)

Le cercle d'escrime de la V.G.A. Champion de Paris par équipe et 6 titres individuels.

A Levallois s'est disputée la finale des championnats de Paris et de la Seine aux 3 armes.

Colombes, Levallois, St-Mandé, Aspirant Dargent, Neuilly et le cercle d'escrime de la V.G.A. St-Maur étaient qualifiés.

Le cercle l'emporte sur St-Mandé par 6 victoires à 4 et pour la première fois est champion de Paris au trois armes.

Les résultats individuels sont excellents, 6 titres V.G.A. individuels.

Epée sénior : 1^{er} Jean Salobert champion de Paris.

Epée junior : 1^{er} Alain Herbinot, champion de Paris.

Fleuret féminin sénior : 1^{re} Madame Blanchon, championne de Paris.

Fleuret féminin minime : 1^{re} Elisabeth Blanchon, championne de Paris.

Fleuret féminin junior : 1^{re} M.J. Fauchier, championne de Paris.

Fleuret garçons benjamin : 1^{er} Brein Sylvain, champion de Paris.

Brey au fleuret junior perd un titre sur une faute d'arbitrage. Pochard, Géromini, Melles Picherot, Sabroux, Monique Tireau, De Saint Etienne se classent second et troisième, ce qui est un très bon résultat d'ensemble.

Chez les Poussins, Dominique Aufferet, fit bien, terminant seconde ainsi que Desmarests chez les minimes. Christian Gille en baisse de forme termine 6^e. Jean François Gille fut barré par son camarade Brein Sylvain en très grande forme.

Maryse Herlunot en progrès doit encore travailler.

Garage de l'Est-Seine

REPARATIONS — STATION-SERVICE

Spécialiste en CITROEN
Réparations de Voitures

78, avenue Raspail - LA VARENNE - SAINT-MAUR
Téléphone : GRA. 48-97

M. LAYER, Directeur

CAMPING — SPORTS — VOYAGE

M. NOIRAUT (gérant)

70, avenue du Bac (près de la gare)

LA VARENNE SAINT-HILAIRE

TOUT EQUIPEMENT SPORTIF

FOOTBALL - RUGBY - TENNIS

TRAVAUX PUBLICS entreprises Quillery

DEPUIS 1863

Siège social : 8 et 10, avenue du 4-Septembre

SAINT-MAUR

TÉLÉPHONE : GRA. 35.00 +

PROPRIETES - TERRAINS - APPARTEMENTS
PRETS HYPOTHECAIRES

La Varenne Immobilier

H. Dejust

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
et de la Caisse de Garantie N° 1401

135, bd de Champigny (Gare de Champigny).

LA VARENNE SAINT-MAUR

GRA. 15-50

GRA. 95-50

Escrime

Très bon résultat d'ensemble tout à l'honneur de maître Henry.

V.G.A. St-MAUR bat St-MANDE par 16 victoires à 9.

L'équipe était composée de Madame Blanchon, Monique Tireau, Jean Salobert, Alain Herbunot, Géromini, Pochard, Brein Sylvain, Blanchon, Bray, De Saint Etienne, Desmaret.

Tous sont à féliciter.

Le Challenge Chabenès au fleuret sera disputé le 29 Avril.

A CONDORCET

Le cercle école des jeunes l'emporte à Condorcet avec :

- 5 premières places
- 1 seconde place
- 1 quatrième place
- 2 cinquièmes places
- 1 sixième place

CHALLENGE A.S.P.T.T.

Dimanche 17 février, le cercle d'es- crime de la V.G.A. St-Maur était représenté au challenge de l'A.S. P.T.T., à Villeneuve-le-Roi, par Mme Salobert au fleuret dames, Jean Salobert à l'épée, le colonel Cremieu au sabre et Pochard au fleuret hommes.

Vainqueurs des deux premiers tours sur l'U.S. Nord et les rodaniens, nos représentants rencontraient en demi- finale l'A.S.P.T.T., vainqueur deux fois du challenge.

Ce fut une très belle rencontre et la victoire changea de camp plusieurs fois.

L'A.S.P.T.T. mena au début mais nos Saint-Mauriens remontèrent très bien pour mener par 10 à 7 puis tour à tour les équipes menèrent pour arriver à 19 à 19 et c'est l'A.S.P.T.T. qui prend la dernière touche.

En finale, c'est l'A.S.P.T.T. qui l'emporte encore pour la troisième fois.

J. S.

AVIS AU LECTEUR

Certains articles pourront vous paraître écourtés.

Des impératifs économiques nous ont amenés, à notre grand regret, à alléger beaucoup d'articles.

La commission du bulletin.

Sportifs!

AVANT ET APRÈS UN GRAND MATCH

UNE CRÈME GLACÉE

ANDRÉ LUTZ

L'ELEGANCE DANS LE SPORT

PLEIN AIR

Place de la Mairie

15 bis, avenue de la République — SAINT-MAUR (Seine)

SKI — TENNIS — SPORTS D'EQUIPE

GARAGE DU LYCEE

L. Caro

Agent officiel "Renault" - "Vespa"

TOLERIE - PEINTURE — STATION SERVICE "SHELL"

15, boulevard Maurice-Berteaux - SAINT-MAUR (Seine)

— Téléphone : GRAVelle 66-72 —

BLIZZAND

TAILLEUR - CHEMISIER

MICHAULT

9, Avenue

de la Mairie

PARC-ST-MAUR

GRA. 26-88

CHOIX IMPORTANT

de VETEMENTS PRETS à PORTER pour hommes et garçonnets

— DEPOSITAIRE BLIZZAND —

FOOTBALL

V.G.A. 1 et U.S. 19° 1 1-1

V.G.A. R bat U.S. 19° 1 2-0

V.G.A. 2 bat U.S. 19° 2 4-2

Au cours du premier quart d'heure de cette rencontre, la balle n'étant pas encore alourdie par la boue, le 19° ayant pris un départ en trombe, nous domina. Après cette période, la puissance de frappe de nos joueurs oblige le 19° à se replier en défense et dès lors, ne procéder que par échappées.

Tour à tour, Lande, Mercier et Marion tentèrent le but et sur une tête de Marion le goal adverse sauva miraculeusement. Il récidiva peu après sur un coup franc de Mercier.

Sur une de leurs échappées, les avants du 19° obtinrent un corner. Ce corner tiré en retrait, un joueur du 19°, complètement démarqué, reprit la balle de volée et ne laissa aucune chance à Danguéan masqué.

Nos avants réengagèrent et s'installèrent à nouveau dans le camp adverse et obtinrent plusieurs corners. Sur le dernier, Voisin marqua le but égalisateur.

Peu avant la mi-temps, Marion

laissant l'arrière central adverse sur place se présenta seul devant le goal du 19°. Celui-ci, sortant de ses buts, repoussa son tir. Lande, qui avait suivi, reprit de volée, mais malheureusement pour nous, un arrière replié sur la ligne renvoya la balle.

La 2° période vit une domination constante de notre équipe qui surclassa son adversaire mais ne put concrétiser sa supériorité. Pour être juste, la maladresse de certains de nos avants en fut la cause.

En conclusion, nous avons perdu là un point précieux. C'est dommage, car malgré tout, nos joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour obtenir le gain du match.

Le 11-2, Racing R Pro et V.G.A. 2 à 2

Nous aurons trêve de championnat aujourd'hui puisque chaque dimanche il y a un club exempté dans notre groupe. Aussi, pour conserver la cadence et procéder à quelques essais, nous avons conclu un match amical avec la R Pro du Racing. Ceux qui ont assisté à ce match s'en rappelleront certainement longtemps tant la prestation des 2 équipes fut vraiment bonne.

18-2 Joinville 1 bat V.G.A. 1 1-0

Joinville R bat V.G.A. R 1-0

V.G.A. 2 bat Joinville 2 5-2

De ce match, joué sur notre terrain et que notre équipe a perdu, nous ne pouvons dire grand-chose.

En ce qui concerne cette rencontre capitale pour les 2 équipes, il aurait été préférable d'avoir un arbitre susceptible de faire des erreurs mais moins partial. Ce qui ne fut pas le cas. Cet arbitre nous avait déjà arbitré au match aller et nous avait ôté le gain du match sur une erreur d'arbitrage flagrante. Je pense qu'un bon coup de pouce a été donné pour faire pencher la balance en faveur de l'équipe de Joinville. Cette équipe au demeurant très valable qui a pu en toute liberté user de moyens qui, s'ils sont tolérés comme à cette occasion, auront tôt fait de faire sombrer le football à jamais.

Nos joueurs essayèrent de construire un jeu valable pendant ces 90 minutes mais ne purent y parvenir que partiellement du fait surtout de leur adversaire qui, menant à la marque dès le début du match, usa de tous

BIGNAND & Cie

7, AVENUE DU BAC

LA VARENNE - SAINT - HILAIRE

(SEINE)

GRA. 39-04

Matériaux de construction

GRAVILLON

SABLES ★ CAILLOUX

CIMENT ★ CHAUX ★ PLATRE

BRIQUES CREUSES

TOUS FORMATS

HOURDIS ★ POTERIES ★ TUYAUX FONTE ET ACCESSOIRES ★ TUYAUX CRES ET ACCESSOIRES ★ CARRELAGE ★ FAIENCE ★ SANITAIRES ★ FRIGOLIT ★ EVERITE ISOREL ★ SPECTROL ★ ONDUCLAIR SAINT - GOBAIN ★ PLANCHER RECTOR ★
★ CHASSIS WESER ★

Football

les coups défendus pour obtenir le gain de la partie. Tous nos joueurs terminèrent le match les tibias plus ou moins truffés de coups et vraiment écoeurés et énervés à l'image de leur capitaine Moumoune qui en a vu d'autres mais qui là, était littéralement sorti de ses gonds.

Essayons d'effacer de notre mémoire ce match et consolons le mieux que nous pourrons nos joueurs qui ont fait le maximum pour gagner et ensuite égaliser par l'intermédiaire de Delafond qui a vu son but refusé pour une sortie imaginaire.

25-2 V.G.A. 1 bat C.A.P 1 1-0
V.G.A.R bat C.A.P.R 3-2
V.G.A. 2 bat C.A.P. 2 4-1

Nos blessés du dimanche précédent étant remis sur pied à part Delafond. Nous avons reçus aujourd'hui l'équipe du C.A.P., avant dernière au classement mais dont la prestation d'aujourd'hui laisse supposer qu'elle n'est pas à sa place. Cette équipe nous

malmena pendant toute la première période du jeu et il fallut toute la vigilance de nos arrières et la classe de notre goal Bébert Lorut pour que le score reste vierge. Piétrantoni Mercier et Ferrand essayerent de mettre de l'ordre dans la maison, mais pendant toute cette première période nos trois avants de pointe, dans un très mauvais jour, gardèrent

à peu près toutes les occasions qui leur furent offertes.

En deuxième période, notre équipe s'imposa et conduisit le jeu à un rythme que certains joueurs du C.A.P. ne purent suivre et la défense capiste eut à supporter le poids du match. Mais malgré de nombreux essais nos avants n'arrivaient pas à conclure.

MARNE AUTO-ECOLE

31, avenue du Bac — LA VARENNE

MOTO - TOURISME - POIDS LOURDS

TRANSPORTS EN COMMUN

(Leçons particulières sur 203 - 4CV - Traction avant
Dauphine - Aronde - 2 CV)

L. NORTIER, Directeur

GRAVelle 39-60

Garage A. PINAULT

9-11,
Bd Maurice-Berteaux
SAINT-MAUR

STOCK PIECES
DETACHEES

PENDANT LES TRAVAUX
27, AVENUE CARNOT
SAINT-MAUR
GRA. 87-21

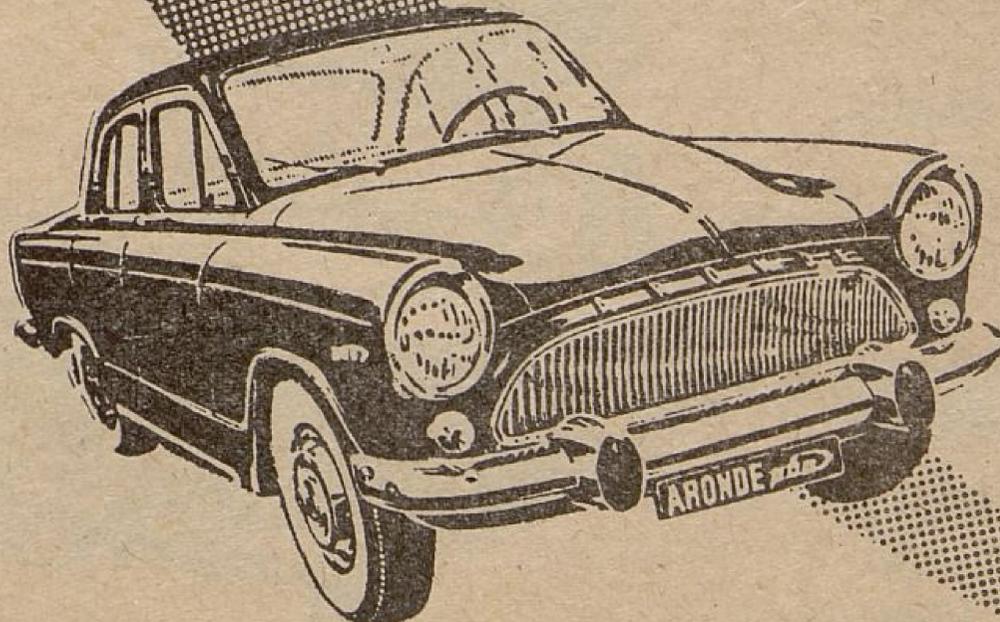
Aronde - Ariane - Vedette - Fiat

CONCESSIONNAIRE
EXCLUSIF



pour
ST-MAUR

ATELIERS de
MECANIQUE
TOLERIE
PEINTURE
SELLERIE



BIGNAND & Cie

7, AVENUE DU BAC
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE
(SEINE) GRA. 39-04

Matériaux de construction

GRAVILLON
SABLES ★ CAILLOUX
CIMENT ★ CHAUX ★ PLATRE

BRIQUES CREUSES
TOUS FORMATS

HOURDIS ★ POTERIES ★ TUYAUX FONTE ET ACCESSOIRES ★ TUYAUX CRES ET
ACCESSOIRES ★ CARRELAGE ★ FAIENCE ★ SANITAIRES ★ FRIGOLIT ★ EVERITE
ISOREL ★ SPECTROL ★ ONDUCLAIR SAINT - GOBAIN ★ PLANCHER RECTOR ★
★ CHASSIS WESER ★

Garage A. PINAULT

9-11,
Bd Maurice-Berteaux
SAINT-MAUR

STOCK PIECES
DETACHEES

PENDANT LES TRAVAUX
27, AVENUE CARNOT
SAINT-MAUR
GRA. 87-21

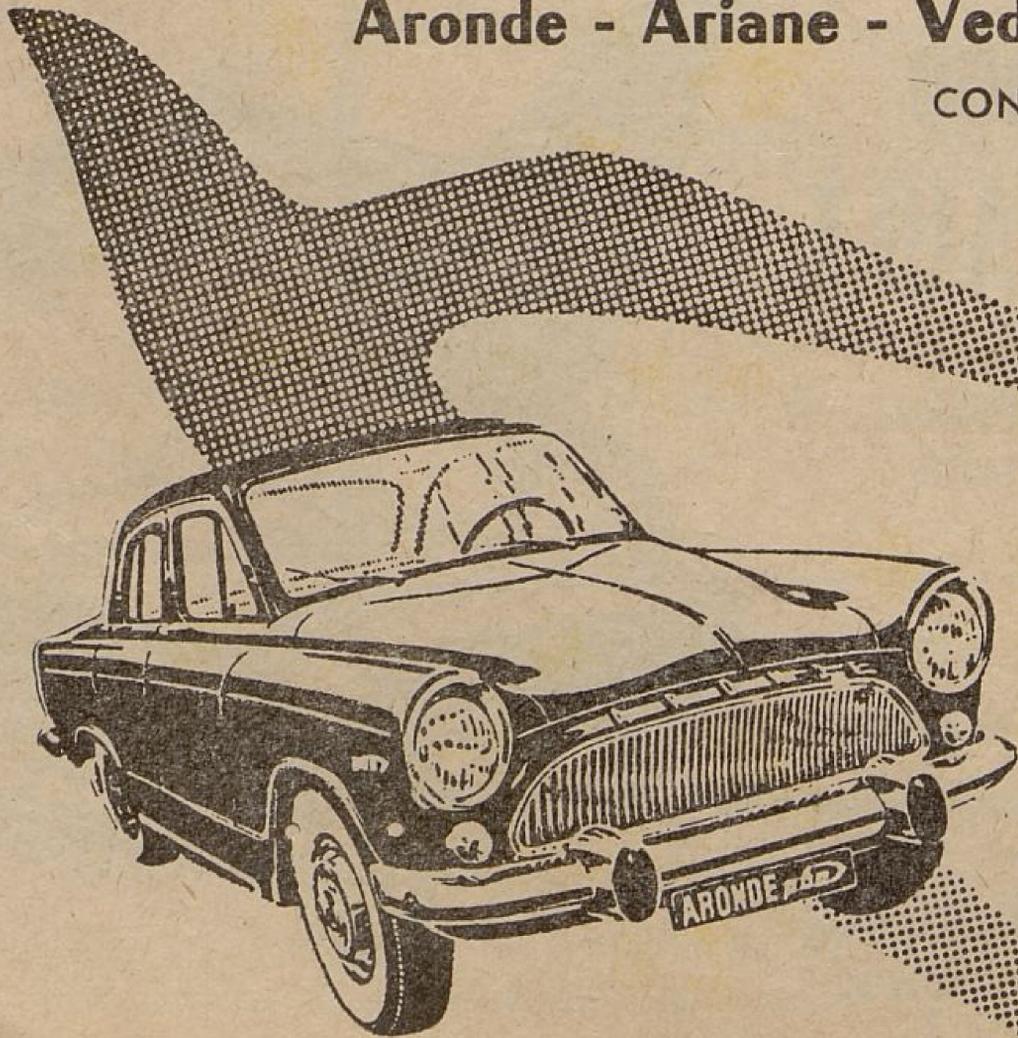
Aronde - Ariane - Vedette - Fiat

CONCESSIONNAIRE
EXCLUSIF



pour
St - MAUR

ATELIERS de
MECANIQUE
TOLERIE
PEINTURE
SELLERIE



Football

Vers la 25^e minute de cette 2^e période, Piétrantoni recevant une balle venue de la droite de 25 mètres d'un tir du gauche dans sa foulée marqua un but absolument sensationnel.

Le C.A.P. après ce but encaissé n'eut plus que de timides réactions.

De ce match, qui nous rapporte 3 points, nous féliciterons particulièrement Loint, Piétrantoni, Mercier et Ferrand.

A noter que notre équipe seconde est toujours invaincue depuis le début de la saison. Cette équipe composée de jeunes éléments nous laisse bien augurer de l'avenir car certains joueurs de cette équipe ont largement leur place à l'étage au-dessus et bien rodés par cette année glorieuse pour eux feront mal l'année prochaine. Un grand bravo à tous et merci à leurs dirigeants de les conduire si bien au succès.

CADETS

11-2-62 - Draveil et V.G.A. St-Maur
Match nul 0 à 0

Par ce dimanche plein de soleil, les cadets 1^{re} année sont allés jouer un match amical à Draveil.

Très équilibré nous fûmes même en danger en 1^{re} mi-temps. Par contre, au cours de la 2^e période, la pression de la V.G.A. se fit plus forte mais les Dieux du sport n'étaient pas avec nous. Quelle malchance et maladresses aussi, le match se termina par

un score nul 0-0. A signaler à Saint-Maur les jeunes Vialatoux et Foucher les meilleurs. Cet après-midi finit par une petite réception des dirigeants de Draveil. Merci pour leur accueil et à bientôt à Saint-Maur.

Bon dimanche pour le sport et la jeunesse de la V.G.A.

18-2-62 - Joinville bat V.G.A. St-Maur
3 buts à 1

Match capital pour les cadets 1^{re} année qui jouaient à Joinville comp-

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE - BATIMENT

V. GIRARD

Magasin de vente
102, boulevard de Créteil
SAINT-MAUR (Tél. : GRA. 17-94)

Appareils électro-ménagers
Lustrerie - Luminaires

CHAUFFAGE CENTRAL
FUMISTERIE
INSTALLATION SANITAIRE

CORN & RICORS

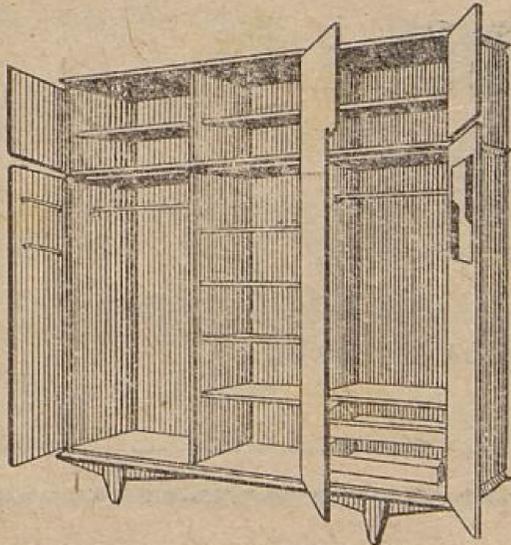
13, rue Ledru-Rollin
Saint-Maur (Seine)
Tél. : GRAvelle 24-25

MEUBLES

- Literie-Tapisserie -

4, avenue Emile-Zola
33-35, rue Baratte-Cholet

TEL. GRA. 44-32



Chaussard

Membre de la V. G. A.

Réduction et facilités
de paiement spéciales
à tous les sociétaires

Livraisons gratuites

FRIGÉCO

MACHINES A LAVER

Lincoln

SONT DISTRIBUÉS en EXCLUSIVITÉ par

DISELEC

17, rue de la Réunion-SAINTE MAUR
GRA. 73-43

MAGASINS DE VENTE

SAINT-MAUR : 2, av. de la Mairie
GRA. 04-73
91, bd de Créteil
GRA. 70-12

NOGENT :
87, Grande rue Ch.-de-Gaulle
TRE. 48-20

Football

tant le même nombre de point qu'eux. Très beau match joué à vive allure et à la 22^e minute, Foucher, notre ailier gauche, toujours très actif et accrocheur en diable, marque un très joli but. Joinville égalise 1 minute avant la mi-temps d'un lob; Juge, notre gardien, s'étant avancé, un peu trop même.

En 2^e mi-temps, Joinville plus athlétique prit l'ascendant sur la V.G.A. et marqua deux autres buts. Toute l'équipe est à féliciter pour son ardeur et son courage. Une mention spéciale à Lenoir, Vankempen, Foucher, Héraud, Daniel pour sa 1^{re} mi-temps.

25-2-62 - *St-Maur bat Bagnolet*
2 buts à 0

Cadets 1^{re} année contre Bagnolet en match de Critérium des Jeunes. Par un temps frais, ayant gagné l'avantage du vent assez fort, les jeunes

de Saint-Maur prennent position dans le camp de Bagnolet pendant presque toute la 1^{re} mi-temps, mais ne concrétisent pas leur avantage et la mi-temps survient sur le score nul 0 à 0. En 2^e mi-temps la V.G.A., contre le vent, garde la balle à terre en pratiquant un joli football avec de très belles combinaisons. Sous les encouragements et conseils de leur entraîneur.

M. Bailly, ils marquent une 1^{re} fois par Foucher qui a pris la défense de Bagnolet de vitesse, et un second but par Petit à ras de terre. Les meilleurs, Vialatoux, Vankempen, Foucher, Pesset. D'un calme olympien, Layani et son sourire, le joueur prote des jeunes, fit de fort jolies choses dans les buts à la place de Juge, absent-excusé.

MAISON MARCILLAC

REX - SPORTS

- Au rendez-vous des sportifs -

1 bis, avenue Foch - St-MAUR

**SOCIÉTÉ BATIMENTS
ET TRAVAUX PUBLICS**

B T P

Tous Travaux de Maçonnerie
et Béton Armé

ETUDES ET DEVIS
SUR DEMANDE

65, av. de Maurinville - St-Maur
GRA. 93-67

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
TOUT L'APPAREIL MENAGER ET LE SANITAIRE
REFRIGERATEURS — MACHINES A LAYER

Ets Marcel CAMBIER & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 44.000 NF
— Anciennement Entreprise HENRY —

MAGASIN OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE ET LE DIMANCHE MATIN
— Magasin d'Exposition et Bureaux —

8, avenue du Général-Leclerc — SAINT-MAUR (Seine)
C.C.P. Paris 13732-28 — GRAvelle 00-36
N° d'Entreprise 333-75068-2015 R.C. Seine 56 B 5442

Vêtements

Sports

Camping

La Hutte

5, rue Baratte Cholet
SAINT-MAUR - GRA. 89-69

- TENNIS REMISE AUX CLUBS

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

**POUR TOUS VOS TRANSPORTS
ET DÉMÉNAGEMENTS**

H. DERMONCOURT

MEMBRE DE LA V.G.A.

+

Conditions spéciales
pour les Sociétaires du Club

75, av. Victor-Hugo - ST-MAUR
GRA. 00-50

RUGBY

Notre secrétaire général R. Rentler a rendu la chose publique : l'entente des deux sections de rugby du Red Star olympique Audonien et de la V.G.A. Saint-Maur cessera dès la fin de la présente saison pour faire place à une seule et unique section sous les seules couleurs jaune et bleu de la V.G.A.

Nous pouvons donc maintenant en informer tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au sport roi.

Les raisons de cette décision en sont multiples, la moindre motivant à elle seule ce retour aux sources.

La V.G.A. compte maintenant plus de 3.000 membres et en comptera probablement 4.000 l'année prochaine. Elle se classe de ce fait au tout premier rang des clubs français. Toutes les sections ont fait des progrès immenses ces dernières années aussi bien en effectifs qu'en résultats. Il n'est plus concevable dans ces conditions que l'une de ses sections continue de représenter deux clubs différents sous un sigle barbare, des maillots caméléons avec des membres qui ne sont ni chair ni poisson.

L'unanimité est complète pour tous ceux qui gravitent autour de Saint-Maur dont la devise « CITE DES SPORTS » est en train de s'inscrire en lettres d'or sur son fronton.

La quasi totalité des pratiquants des douze équipes n'auront certainement aucune hésitation à signer leur bulletin d'adhésion à la V.G.A. à l'heure du choix.

Il semble qu'il n'en sera pas de même de quelques « Anciens de l'Olympique » ou du « Red Star » et de leurs dirigeants.

Il apparaît en effet que ceux-ci ont poussé si loin « l'esprit » de leur club — défunt pour le premier nommé, Audonien pour le second — qu'il ne leur est plus possible d'accepter l'étiquette V.G.A. Saint-Maur qu'ils ont pourtant défendue par moitié pendant une douzaine d'années.

Ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Etant partie ils nous est difficile d'être juge à la fois. Cependant cette attitude constituant un véritable suicide, il nous sera permis de dire que c'est là une position toute négative — destructive — et même indigne de ceux qui s'étaient donné comme mission le maintien et le développement à l'échelon du sport qu'ils aiment entre tous.

S'il est louable — au-dessus de tout éloge même — d'être fidèle au drapeau qu'on a défendu depuis ses tout premiers pas sportifs, il n'en reste pas moins que le mépris le plus absolu des réalités présentes et futures est statique — pour ne pas dire rétrograde.

Au terme d'une collaboration aussi longue il est évident que ces « Anciens » ne sont pas assimilables.

C'est une constatation qu'il faut faire — sans passion — mais qu'il faut faire quand même.

La section de rugby de la V.G.A. repartira donc sans eux quels que

soient les regrets que ceux qui l'auront quittée auront pu laisser.

C'est en conséquence un véritable acte de foi dans les destinées rugbystiques de notre cité que nous souscrivons dès à présent de toutes nos forces et auxquels nous invitons à se joindre tous nos amis connus et inconnus.

Avec vous tous, le rugby se montrera digne de ses aînés. Il suivra droit son chemin quels que soient les obstacles.

Rugbymen ! en avant !

R. TAVERNIER.

Station Technique

REGLAGE SUR
TOUTES VOITURES
D'ALLUMAGE
et
CARBURATION

SOLEX POINT DE VENTE

FORD SERVICE
ET
ESSAI ANGLIA

ELECTRIC AUTO
GREGOIRE et FILS
26, avenue du Bac
La Varenne
GRA. 47-31

Qui dit sport, dit effort

...SPORTIFS, RECUPEREZ EN BUVANT LA

S L A V I A

Pur malt, orge et houblon — Fortifiante et réconfortante
EXIGEZ-LA DANS TOUS LES CAFES

Distributeur Régional
PETITFILS-WAYMEL, Suc.

95, avenue Marinville - SAINT-MAUR - Tél. : GRAvelle 01-15

HABILILEZ-VOUS...

chez

Louis BEÛREL

10, RUE ALBERT-THOMAS, 10

CHAMPIGNY-sur-Marne

sur le Pont — Tél. POM. 02-84

Tout le Vêtement

Hommes — Dames — Enfants

OUVERT du MARDI au DIMANCHE MIDI

ACCEPTTE les BONS de la SEMEUSE

**Maison la plus importante
et la plus ancienne de la Région**